

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

N° 623

AMENDEMENTprésenté par
M. Bazin

ARTICLE 42 BIS

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« auprès »

le mot :

« sur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.